

APACK JEROME ; 2SF ; A.A.G ; A.R.S. ; ABRI ; ACE CONSTRUCTION ; ACM SERVICES ; AGENCE IMMOBILIERE ; LOU PAIS
 AGENCE JÉRÔME SIAME ARCHITECTE ; AITEC BUREAUTIQUE ; AITEC DEVELOPPEMENT ; ALU LUC THARAUD ; ANCEL
 CHRISTIANE ; ANTALIS SNC ; ANTIBES NETTOYAGE NET ; AQUATRE ARCHITECTURE ; ARCAN ARCHITECTURE ; ARCH
 INTERIORS CÔTE D'AZUR ; ARCHITECTURE CLAUDE TARTAR ; ARCHITECTURE DECORATION RENOVATION ; ARCHITEC-
 TURE DESIGN CONCEPT ; ARCHITECTURE JP GOMIS ; ARGOS HYGIENE ; ARMCA ; ARPACA ; ARPEGE ARCHITECTURES ;
 ART ET FLEURS ; ASIAMY ; ASK ARCHITECTURE ; ATELIER 2HA ; ATELIER 4 MARSEILLE ; ATELIER DE LA RUE KLEBER
 SARL D'ARC ; ATELIER DE REPRODUCTION TECHNIQUE ; ATELIER DROUIN ARCHITECTURE ; ATELIER PATRICE CLAVEL ;
 AVENIR RENOVATION ; AZERGUES FLEURS ; AZUR MONETIQUE SERVICES ; AZUR OXYGENE ; AZUR PROTECT SYSTEM
 AZUR RIVIERA PRESTATIONS ; BARRE PATRICK ; BAUDOIN JEAN MICHEL ; BECOM ; BENGUIGUI CORMARY ARCHI-
 TECTES ; BENNES METALLERIE CARROSSERIE MAINTENANCE ; BLANC BLEU PISCINES ; BLEMON ; BOITEUX MARIE
 HELENE ; BRACCO PHILIPPE ; CABINET ACGP-AUDIXPERT ; CAGNES CLEANER ; CALVARD ARCHITECTE ; CAMILA ; CAP
 AZUR BRODERIE ; CARLES ERIC ; CARROS BATIMENT ; CASAVIVA SA FRANCE ; CHT ; COMBAS ; CONCEPT COIFFURE ;
 CONSEIL REALISATION ELECTRICITE COMMUN ; COSTE VINCENT ; CREATION AMENAGEMENT MAGASINS ; D'ANGELO
 MELQUION MARINA ; DANY FLEURS ; DAOTECH EURL ; D'ARCHITECTURE PH. MIALON ; DATIKA ; DEPÔTS PETROLIERS
 DE FOS ; DIESEDIXSEPT ; DP ARCHITECTURE ; ECRG ; ELEA ; ELECTRIC ANTENNES-AZUR TECHNISAT ; ELISTAR BIOS-
 TORE ; EMMA PIZZA ; EVOLU LOGIS ; F.F. ; FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE ; FBI ; FERMASUD ; FOSSAT NICOLE ;
 FRADIN WECK ARCHITECTURE ; FRUNEAU MARTINE ; GALLIANO RENE ; GEITNER JEAN ; GIBOZ GEORGES ; GPI ; GUIL-
 LOUSSOU JEAN-JACQUES ; HOP ARCHITECTES ; ID D'ARCHI ; ILR ; IN SITU ; INGENIEURIE DEVELOPPEMENT MANAGE-
 MENT ; INTERFACE ; IREC ; ITALSTIL ; JM BATTISTI ARCH & ASS ; JOSE MORALES ; JPG BÂTIMENT ; KING BAT ET FILS ;
 KIOSQUE CATHY - MR SCARAMUZZINO ; KNAUF SUD EST ; KSOM ; LA COMPAGNIE DES RÊVES URBAINS ; LCO INGENIE-
 RIE ; LE BOUCHE A OREILLE ; LE NAUTIC ; LE PTIT ELOI ; LEI PICHOUINES ; LES ATELIERS MARSEILLAIS ; LES CHATAI-
 GNIERS CONSTRUCTION ; LES PINEDES ; LJC BATIMENT ; LUCELIA ; LYSAND CREATION ; M2D ARCHIECTES ; MAJOPE ;
 MARCIANO ARCHITECTURE SARL ; MARIA CONSTRUCTIONS ; MARIAM I 43 ; MARINE ENGINEERING ASSISTANCE MEGA
 MARISOL ; MARSEILLE INDUSTRIE SA ; MARTIN CHRISTINE ; MATERIEL DE SECURITE ET D'AUTOMATISME ; MATHIS
 PRESSE ; MCA ; MICHELIS SEBASTIEN ; MIDI ETANCHEITE ; MINE ; MJO ; MR BRICOLAGE STE S.Q.R. ; MURIEL SATTTLER AR-
 CHITECTURE ; NEMETSCHKE ALLPLAN FRANCE SARL ; NETWORKS ; NIOULARGO ; NJMH ARCHITECTES ; NSL ARCHI-
 TECTURES SARL ; NUMBER TWO ; P.G. ; PACA TV ; PAPERIES REAUMUR ; PAPSUD ; PAYSAGES SARL ; PCH ; PF DECO ;
 PIETRI JEAN-BAPTISTE ; PIZZERIA LE TIGRE ; PMF INVESTISSEMENT ; POGGIA PROVENCE ; POISSONNIER & FERRAN ;
 PROMAN 088 ; REAL ; RESACTIS SARL (GROUPE RESO) ; RESIDENCES JOSEPH ; RIAHI ELMI ; ROCCARO ARCHITECTURE ;
 ROXANDRE ; RUDY RICCIOTTI ; SANATI MOZAFFAR ; SANNA BAT ; SARL ARCHITECTURE DESIGN & PROJECT MAN ; SARL
 AURA ; SARL BALDASSARI-SIBOURG ; SARL DRIVE AUBAGNE ; SARL IES INFORMATIQUE ; SARL REPROGRAPHIC ; SARL
 SUPERPLAN ; SARL VALCE ; SARTORIUS STEDIM FMT ; SAS COORDINATION ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION ; SAS
 PROBATP ; SAS TAM-KY ; SCEMAMA GILLES ; SEJIMMO ; SEL DU DOCTEUR TARDY PHILIPPE ; DELARL DU DR LEFRAND ;
 SERRE ; SEVERAL DRIVERS ; SILVESTRI ACHILLE ; SIMAGEC ; SOCIETE D'APPLICATION INDUSTRIELLE ; SOGAL PARTE-
 NAIRES ; SOGIMA ; SOLARI&ASSOCIES SARL ; SOMEDA TRAVAUX PUBLICS ; SOPHIE NIVAGGIONI ARCHITECTE ; SOVEX ;
 ST ELOI ; STB ; STELLA ETANCHEITE ; STEMILIE ; SUNHITO ; SURLEAU DAVID ; SVT ; SYNDICAT DES ARCHITECTES ;
 TELLIT ; TERR'AVO ; TERRITOIRES URBAINS ARCHITECTES ; TIMTEN ; TM EXPRESS ; TOGU ARCHITECTURE ; TOUATI ;
 TRAVAUX MARITIMES FAUCON ; URBAPOLIS ; VELUX FRANCE ; VERDI INGENIERIE MEDITERRANEE.

" PAR VOS VERSEMENTS, VOUS PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS
 ET DES OUTILS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS AUX ARCHITECTES DE DEMAIN. "

Marielle Riche, directrice



ENSA-Marseille
 184 avenue de Luminy
 Case 924
 13288 Marseille Cedex 9
 www.marseille.archi.fr



École
 Nationale
 Supérieure
 d'Architecture
 de Marseille

TAXE
 D'APPRENTISSAGE

2015





ENSA-MARSEILLE EN CHIFFRES EN 2014 / 2015

Seule école d'architecture des régions
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse,
l'ENSA-Marseille c'est aujourd'hui :

- 1 107 étudiants toutes formations confondues,
- 131 diplômés d'État d'Architecte,
- 100 Habilités à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre (HMONP)
- 20 doctorants,
- 100 enseignants et chercheurs,
- 50 personnels administratifs,
- 48 accords internationaux avec des écoles et établissements d'enseignement supérieur,
- 3 laboratoires de recherche.

ENSA-MARSEILLE délivre aujourd'hui

- ▶ Le diplôme d'études en architecture à l'issue du premier cycle conférant le grade de licence.
- ▶ Le diplôme d'État d'architecte à l'issue du second cycle conférant le grade de master.
- ▶ L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
- ▶ Des diplômes de spécialisation en architecture (Construction Parasismique, Qualité Environnementale).
- ▶ Avec Aix-Marseille Université, le doctorat en architecture de par son inscription dans l'école doctorale «Espaces, Cultures, Sociétés» et l'accueil des doctorants dans ses laboratoires de recherche.
- ▶ L'ENSA-Marseille offre également avec Polytech'Marseille un double cursus architectes/ingénieurs-ingénieurs/architectes en 7 ans.

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL !

Soutenir l'ENSA-Marseille par le versement de la taxe d'apprentissage, c'est faire le choix d'accompagner cette recherche d'innovation permanente, de multiples façons :

- ▶ C'est participer au développement des ressources, qu'elles soient informatiques, documentaires ou multimédia.

- ▶ C'est soutenir une activité pédagogique foisonnante, dans et hors les murs comme en témoignent les relations que l'école entretient avec des institutions partenaires dans la diffusion de la culture architecturale et artistique.

- ▶ C'est investir dans la formation des futurs professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, garants de la qualité de notre environnement, en leur donnant les outils et la réflexion permettant d'anticiper les pratiques de demain.

Un investissement d'avenir !
Merci de nous choisir.



Contact :
Noël FORNARI
Secrétaire Général
noel.fornari@marseille.archi.fr
Tél : 04 91 82 71 10



COMMENT VERSER VOTRE TAXE À L'ENSA MARSEILLE ?

Par l'intermédiaire d'un organisme collecteur (OCTA), avant fin février de chaque année. En dernière page du bulletin de versement, dans la rubrique « versement aux écoles », indiquer le nom de **L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille**.

L'ENSA-M est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour les formations de catégories B et C (cadres moyens et supérieurs) et de catégorie A

MODALITÉS DE VERSEMENT

1 / Choisir un OCTA et télécharger le formulaire de versement de la taxe d'apprentissage*.

2 / Remplir le formulaire de versement **en indiquant que vous versez votre taxe d'apprentissage à l'ENSA-Marseille, n° de Siret 19130236300012**. Seule l'inscription de ces informations vous garantit le respect de vos souhaits d'orientation.

3 / Retourner le formulaire à l'OCTA choisi avant le 28 février 2015. Vous pouvez également nous tenir informés de vos promesses de participation en nous transmettant le formulaire par mail, fax ou courrier.

** L'ENSA-Marseille a retenu comme organisme principal l'OCTA A.O.C.D.T.F. des Compagnons du Devoir, mais vous avez cependant toute liberté pour choisir un autre organisme collecteur.*

